

ENROBE A FROID NOIR CONDITIONNE EN SEAU

Domaine d'emploi

Notre enrobé à froid noir est à utiliser pour les travaux ponctuels de chaussées :

- Bouchage de nids de poules,
- Réfection provisoire ou définitive de tranchées,
- Entretien des trottoirs,
- Accotements,
- Reprofilages ponctuels

Le conditionnement en seau de 25 Kg lui confère une durée de conservation de 18 mois. Les seaux doivent être stockés à l'abri du gel avant utilisation et refermés hermétiquement après utilisation.

Constituants

Les granulats, d'origine alluvionnaire et de roche massive, répondent aux exigences de la norme XP P 18-545 « granulats ». Les granularités utilisées sont 0/4, 0/6 ou 0/10. Sa composition granulaire lui confère une densité voisine de 2 et un pourcentage de vide de 15 à 20 %.

Le liant d'enrobage est une émulsion spécifique de bitume fluxé d'origine pétrolière, conforme à la norme NF EN 13-808.

Conditions de mise en œuvre

Il est possible d'utiliser notre enrobé à froid noir toute l'année.

Les épaisseurs de mise en œuvre doivent être de l'ordre de 5 cm par couche en n'excédant pas deux couches. Il est possible de travailler en faible épaisseur pour les granulométries les plus fines pour le reprofilage. Il n'est pas nécessaire d'appliquer une couche d'accrochage.

Sa mise en œuvre peut être manuelle ou mécanique. Le compactage est réalisé à l'aide d'une dame à main, d'une plaque vibrante ou d'un compacteur suivant le type de réparation effectuée. La remise sous circulation est immédiate pour les petites réparations et les nids de poule.

Distribué par

MAT ROUTE SERVICES

15, Les Gâts

86500 SAULGÉ

Tél : 05 49 91 90 62

e-mail : adv@matroute.fr

site : www.matroute.fr

Pour toute application spécifique, consulter notre service technique.